

fut remise à Charles X en 1820. Cette compilation est l'œuvre du président Poulletier aidé de quelques notes fournies par Gabriel Scellier, ancien maire et juge au tribunal de Compiègne.

Les Sociétés avec lesquelles nous sommes en relation d'échanges nous ont envoyé les publications suivantes :

Mémoires des antiquaires du centre T. XXV, 1901.

Société de l'Orléanais : Mémoires. — T. XXVIII, 1902 et *Bulletin* 2^e trimestre de 1901.

Société des antiquaires de l'Ouest, 1^{er} trimestre 1902.

Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

Société d'archéologie lorraine, mai et juin 1902.

Annales de la Société d'archéologie de Namur.

Musée Guimet, T. XXX, 1^{re} partie. 2^e fasc.

Bulletin historique et philologique, 1901, 3 et 4.

Bulletin des sciences économiques et sociales, 1901.

En même temps notre album s'est enrichi de nouvelles épreuves photographiques dues à notre confrère M. Meuraine et relatives à notre dernière excursion à Clermont et aux environs.

M. Cauchemé nous présente un dessin très exact de l'écusson qui décorait le Pont

de Compiègne. Grâce à la complaisance de l'ingénieur M. Pierret, notre confrère a pu relever la partie supérieure actuellement déposée sur le boulevard du Cours et les claveaux restés engagés dans la voûte mais condamnés à disparaître, pour poser le trottoir en encorbellement. Cet écusson avait déjà subi à la Révolution une grave mutilation atteignant surtout la couronne royale et les fleurs de lis ; cependant on peut admirer encore le large épanouissement des roseaux qui l'encadrent et le travail délicat du double collier de saint Michel et du saint Esprit suspendu autour de l'écu de France. Le président Sorel aurait désiré qu'un moulage conservât le souvenir de cette œuvre d'art, mais puisque nous ne pouvions supporter une pareille dépense, nous serons trop heureux de reproduire du moins dans le prochain volume du Bulletin le beau dessin de M. Cauchemé.

M. Benaut donne quelques détails sur nos archives, en attendant l'inventaire qu'il nous en a promis. Elles se composent presque uniquement des papiers recueillis après la mort de MM. de Marsy et Sorel et ne renferment pas même tous les mémoires qui ont été lus à la Société sans avoir été imprimés. Espérons que la vigilance de notre archiviste empêchera à l'avenir de semblables pertes.

M. de Bonnault lit un compte rendu du Congrès de la Société française d'archéologie à Troyes et à Provins, où il a représenté la Société historique de Compiègne, si nombreuse jadis aux réunions de ce genre. Il ne nous paraît pas possible d'analyser ce
